

Publications économiques et financières



Conjoncture économique

N° 691 / Décembre 2021

LES ENTREPRISES ULTRAMARINES FACE À LA CRISE SANITAIRE

UNE ACTIVITÉ QUI RÉSISTE EN DÉPIT DE LA DÉGRADATION DES CONDITIONS SANITAIRES ET DE LA HAUSSE DES COÛTS

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MENÉE PAR LES AGENCES DE L'IEDOM ET DE L'IEOM

Interrogés en octobre et novembre 2021, les chefs d'entreprise ultramarins semblent faire preuve de résilience malgré la détérioration des conditions sanitaires au 3^{ème} trimestre. Près des trois quarts d'entre eux sont également confrontés à la hausse de leurs coûts depuis le début de l'année. La crainte de défaillance n'en recule pas moins de deux points par rapport au trimestre précédent et concerne 13 % des chefs d'entreprise interrogés.

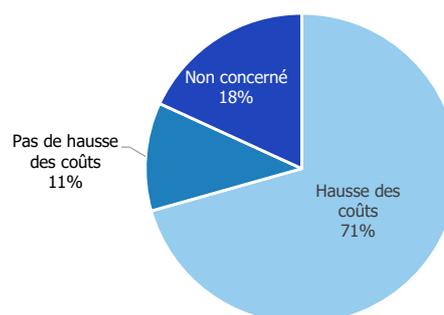
Les agences de l'IEDOM et de l'IEOM ont mené une enquête auprès d'un millier d'entrepreneurs sur l'activité de leur entreprise au cours du 3^{ème} trimestre 2021 et sur leurs prévisions pour l'ensemble de l'année. En dépit de la dégradation des conditions sanitaires (se traduisant par un recours accru au télétravail pour près d'une entreprise sur deux), **l'activité résiste** dans l'ensemble assez bien, même si la situation des activités touristiques demeure fragile.

Sur l'ensemble de l'année 2021, les chefs d'entreprise interrogés prévoient une **hausse de 3,3 % de leur chiffre d'affaires par rapport à 2020**. Des disparités importantes existent selon les géographies cependant, avec un bassin océan Indien dynamique (hausse prévue du chiffre d'affaires de 8 %) alors que la zone Pacifique verrait son activité stagner et que les Antilles-Guyane progresseraient à un taux proche de la moyenne ultramarine.

71 % des chefs d'entreprise sont confrontés à une **hausse des coûts** (prix des matières premières et du fret) depuis le début de l'année (cf. graphique 1). Cette augmentation est évaluée à environ 10 %, mais elle peut atteindre 15 % dans l'industrie et la construction. Les deux tiers des entrepreneurs concernés envisagent de **répercuter (au moins partiellement) cette hausse** sur leurs prix de vente. Néanmoins, tous ne sont pas logés à la même enseigne et près de la moitié des entrepreneurs exerçant une activité touristique estime ne pas être en mesure de relever leurs tarifs afin de ne pas décourager le retour de la clientèle.

Dans ce contexte, la proportion des chefs d'entreprise qui redoutent une défaillance au cours des douze prochains mois **recule** quelque peu, pour s'établir à 13 %. Les inquiétudes demeurent particulièrement vives dans les activités touristiques où cette proportion atteint 30 %.

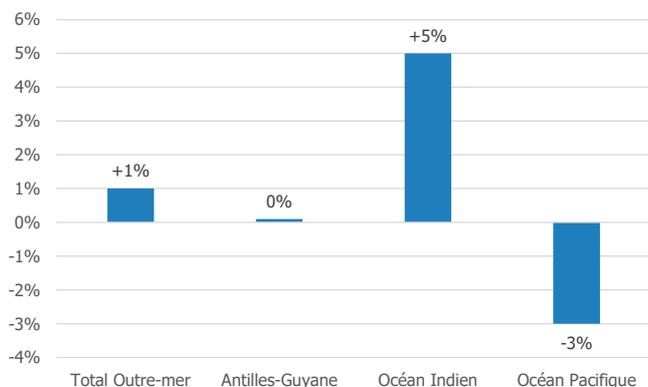
Graphique 1 : Proportion des entrepreneurs ultramarins à constater une hausse de leurs coûts depuis le début de l'année (en % des entreprises répondantes)



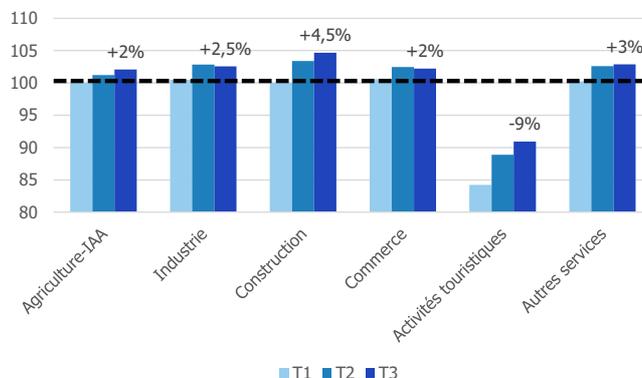
1. Une activité qui résiste en dépit de la dégradation des conditions sanitaires affectant les conditions de travail

a. Progression prévue de 3,3 % du chiffre d'affaires en 2021

Graphique 2 : Évolution du chiffre d'affaires médian au 3^{ème} trimestre par rapport au 3^{ème} trimestre 2020 par zone géographique (en %)



Graphique 3 : Évolution du chiffre d'affaires médian sur 4 trimestres glissants en 2021 par rapport à 2020, par secteur d'activité (100 : CA 2020)

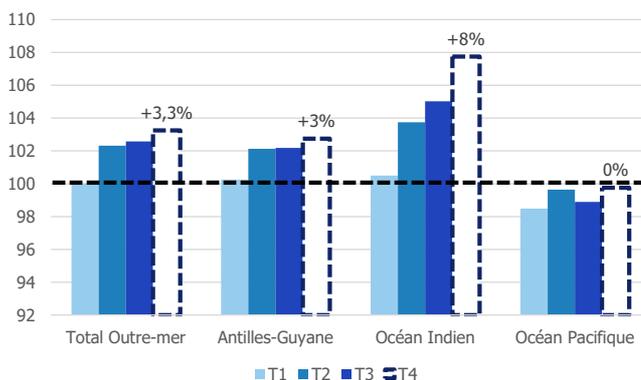


En dépit de la dégradation des conditions sanitaires dans l'ensemble des territoires ultramarins au 3^{ème} trimestre 2021, l'activité a assez bien résisté : elle **progresses de 1 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2020** (cf. graphique 2) dont l'orientation avait été plutôt favorable après la chute du 2^{ème} trimestre 2020 liée à la mise en place du premier confinement. De fortes disparités géographiques existent cependant : la progression est soutenue (+5 %) dans la zone de l'océan Indien, alors que l'activité est stable dans la zone Antilles-Guyane et s'inscrit en recul de 3 % dans la zone Pacifique.

L'analyse des taux de variation du chiffre d'affaires sur quatre trimestres glissants par activité économique (cf. graphique 3) met en évidence la **situation toujours précaire des activités touristiques**. Elles demeurent le seul secteur dont le chiffre d'affaires diminue par rapport à 2020 (de l'ordre de 9 %). Tous les autres secteurs s'inscrivent en progression, le plus dynamique étant la construction dont l'activité progresse de 4,5 % sur un an par rapport à 2020.

Interrogés sur leurs anticipations de variation de l'activité sur l'ensemble de l'année 2021, l'ensemble des chefs d'entreprise ultramarins prévoit une **augmentation globale de 3,3 %** de leur chiffre d'affaires (cf. graphique 3). Une fois encore, les entrepreneurs du bassin de l'Océan Indien sont les plus optimistes avec une hausse attendue de leur activité de 8 %. La zone Antilles-Guyane est proche de la moyenne ultramarine avec une progression prévue de 3 %. Les chiffres d'affaires stagneraient dans la zone Pacifique où l'activité est freinée par le poids du tourisme en Polynésie française et les incertitudes politiques en Nouvelle-Calédonie.

Graphique 4 : Évolution du chiffre d'affaires médian sur 4 trimestres glissants en 2021, par zone géographique (100 : CA 2020)



b. Des conditions de travail affectées par la dégradation des conditions sanitaires

Dans un contexte de dégradation des conditions sanitaires, la proportion de chefs d'entreprise déclarant avoir mis en place une mesure spécifique concernant l'emploi (chômage partiel, télétravail ou incitation à poser des congés) dans leur entreprise a **progressé** significativement au 3^{ème} trimestre par rapport au 2^{ème} (cf. graphique 5).

Comparé aux dispositions mises en place lors du premier confinement au 2^{ème} trimestre 2020, le recours aux différentes mesures a cependant évolué. 46% des chefs d'entreprise déclarent avoir eu recours au télétravail, soit presque autant que lors du premier confinement, faisant du **télétravail la mesure la plus utilisée au 3^{ème} trimestre 2021**.

Le **recours au chômage partiel a nettement reculé** : mesure utilisée par 62 % des entreprises lors du premier confinement, elle ne l'est plus que par un tiers au 3^{ème} trimestre 2021.

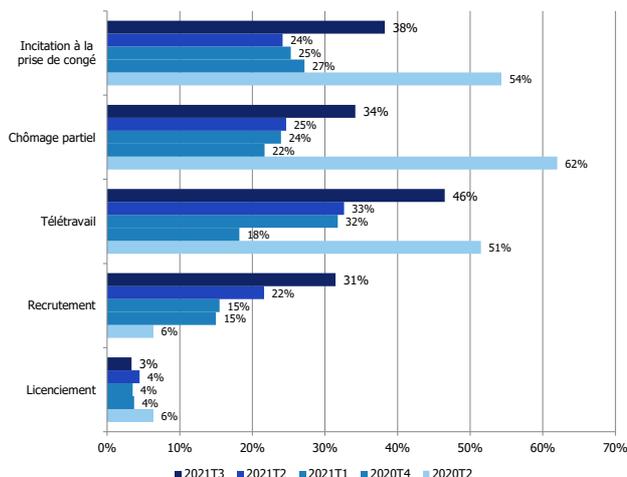
Près d'un tiers des chefs d'entreprise interrogés déclare avoir procédé à des recrutements au 3^{ème} trimestre 2021, proportion la plus forte enregistrée depuis le début de la crise sanitaire.

L'adaptation de l'organisation du travail varie également d'un territoire à l'autre. Ainsi, le recours le plus intensif au **télétravail a lieu dans l'océan Indien et la zone Pacifique** (respectivement 55 % et 51 % des chefs d'entreprise de ces zones déclarent l'avoir utilisé au 3^{ème} trimestre contre 34 % dans les Antilles-Guyane).

Les entrepreneurs des **Antilles-Guyane** préfèrent la mise en œuvre des dispositifs de chômage partiel (40 % contre 35 % dans la zone Pacifique et 28 % dans l'océan Indien) tandis que ceux de la zone Pacifique sont nombreux à encourager leurs salariés à prendre des congés (50 % contre 39 % dans les Antilles-Guyane et 28 % dans l'océan Indien).

La moindre progression de l'activité observée dans la **zone Pacifique** justifie la proportion limitée des entrepreneurs de cette zone à procéder à des recrutements (15 % contre 32 % dans les Antilles-Guyane ou 44 % dans l'océan Indien).

Graphique 5 : Évolution des réponses depuis le 2^{ème} trimestre 2020 (en % des entreprises répondantes)

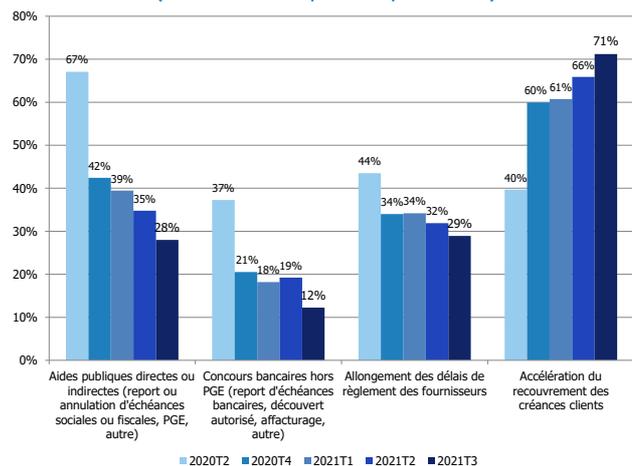


c. Des situations de trésorerie qui continuent à se normaliser même si des difficultés demeurent dans les activités touristiques

L'analyse des actions mises en place par les entreprises ultramarines pour faire face à leurs difficultés de trésorerie depuis l'éclatement de la crise sanitaire met en évidence la **normalisation progressive** des situations (cf. graphique 6). Les **aides publiques** (directes ou indirectes) qui étaient sollicitées par 67 % des entreprises au 2^{ème} trimestre 2020, ne le sont plus que par 28 % d'entre elles au 3^{ème} trimestre 2021. À l'opposé, **l'accélération du recouvrement des créances clients** qui n'avait pu être mise en œuvre que par 40 % des entreprises lors du premier confinement redevient l'outil le plus utilisé (par 71 % des entreprises ultramarines au 3^{ème} trimestre 2021) pour faire face aux difficultés de trésorerie.

Les réponses des entrepreneurs sont cependant assez différentes selon leurs secteurs d'activité : le maintien des aides publiques demeure primordial pour la survie des entreprises du **tourisme** (77 % de ces dernières ayant eu des difficultés de trésorerie au 3^{ème} trimestre 2021 ont eu recours aux aides publiques) et, dans une moindre mesure, de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire.

Graphique 6 : Évolution des réponses depuis le 2^{ème} trimestre 2020 (en % des entreprises répondantes)



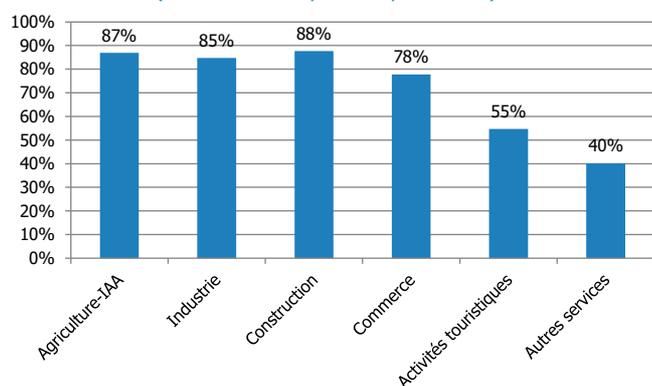
2. Les entrepreneurs ultramarins confrontés au défi de la hausse des coûts et à la crainte de défaillance

a. Les entrepreneurs ultramarins face à la hausse de leurs coûts

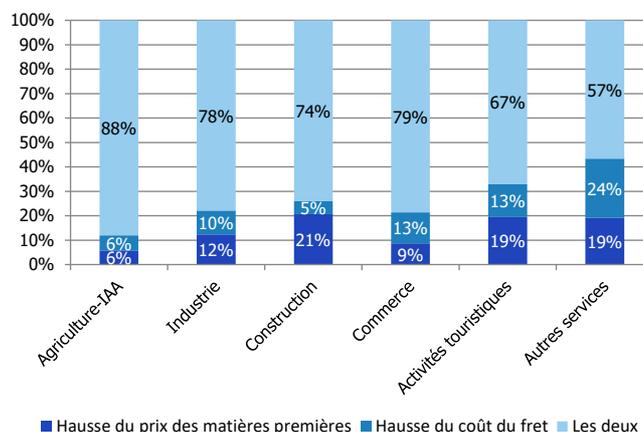
La hausse du prix des matières premières et du fret maritime est une source d'inquiétude de plus en plus grande pour les chefs d'entreprise ultramarins. Interrogés sur ces questions, **71% d'entre eux déclarent devoir faire face à une hausse de leurs coûts depuis le début de l'année**, quelle que soit la zone géographique où ils exercent leur activité. Tous ne sont cependant pas concernés dans les mêmes proportions : ainsi, seuls 40 % des chefs d'entreprise des autres services (et 55 % pour les activités touristiques) semblent confrontés à ce problème (cf. graphique 7). À l'opposé, ils sont près de 90 % dans les secteurs de **la construction, de l'industrie ou de l'agriculture et de la pêche**.

Cette hausse des coûts est imputable à la **progression simultanée du prix des matières premières et du fret** pour 75 % des chefs d'entreprise concernés. Cet effet cumulatif semble d'autant plus prégnant dans les secteurs où la hausse des coûts concerne la plus forte proportion de chefs d'entreprise (agriculture, industrie, construction et commerce). Dans les autres services (où s'observe la plus faible proportion de chefs d'entreprise confrontés à une hausse des coûts), seuls 57 % des entrepreneurs concernés attribuent cette hausse à l'augmentation conjointe des prix des matières premières et du fret (cf. graphique 8).

Graphique 7 : Proportion des entreprises ayant constaté une hausse de leurs coûts depuis le début de l'année 2021, par secteur d'activité (en % des entreprises répondantes)



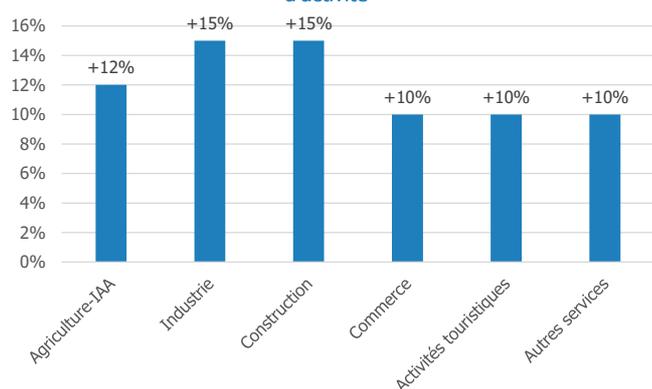
Graphique 8 : Identification par les chefs d'entreprise concernés de l'origine de la hausse de leurs coûts, par secteur d'activité



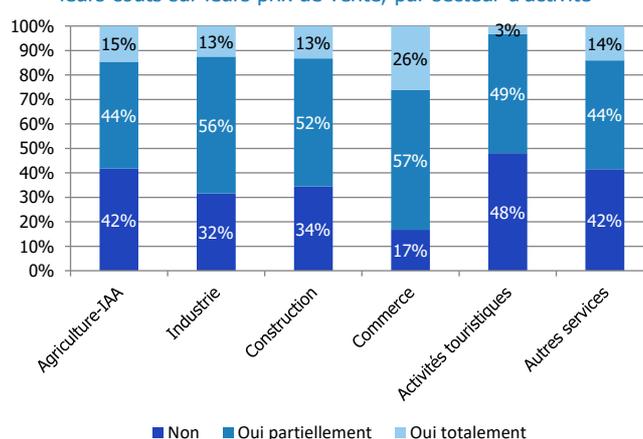
Les chefs d'entreprise du commerce, du tourisme et des autres services estiment la hausse de leurs coûts depuis le début de l'année à 10 % (cf. graphique 9). Elle atteint **15 % dans l'industrie et la construction**. On observe une corrélation inverse entre la hausse des coûts et la taille de l'entreprise : plus l'entreprise est grande et plus la hausse des coûts est modérée. Elle est estimée à 10 % par les chefs des entreprises de taille intermédiaire (ETI) alors qu'elle s'élève à 15 % dans les très petites entreprises (TPE).

Tous secteurs confondus, environ **deux tiers des entreprises envisagent de répercuter cette augmentation sur leurs prix de vente**, même si le relèvement des tarifs ne serait que partiel pour la moitié des entreprises. Un tiers des entreprises déclare ne pas être en mesure d'augmenter les prix de vente, mais des disparités existent selon les secteurs (cf. graphique 10). Afin de ne pas compromettre le retour de leur clientèle, **près de la moitié des chefs d'entreprise des activités touristiques renoncent à répercuter la hausse de leurs coûts**. À l'opposé, ils ne sont qu'un sur six à être dans ce cas dans les entreprises commerciales (qui se caractérisent également par la plus forte proportion d'entrepreneurs s'appêtant à répercuter intégralement la hausse de leurs coûts sur leurs prix de vente).

Graphique 9 : Hausse médiane des coûts (en %) observée par les chefs d'entreprise interrogés depuis le début de l'année, par secteur d'activité



Graphique 10 : Proportion des chefs d'entreprise déclarant répercuter en totalité, partiellement ou pas du tout la hausse de leurs coûts sur leurs prix de vente, par secteur d'activité



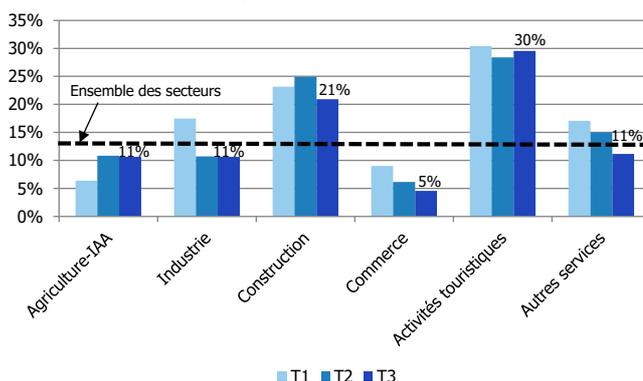
b. Des craintes de défaillance toujours élevées dans les activités touristiques

13 % des entrepreneurs ultramarins craignent la défaillance de leur entreprise au cours des douze prochains mois, soit une baisse de deux points par rapport au trimestre précédent.

La proportion varie fortement d'un secteur à l'autre (cf. graphique 11) : sans surprise, les entrepreneurs des **activités touristiques** sont les plus inquiets, 30 % d'entre eux craignant une défaillance de leur entreprise dans l'année à venir. Viennent ensuite les chefs d'entreprise du secteur de la construction (21 %).

La crainte de défaillance est inversement proportionnelle avec la taille de l'entreprise : seuls 8 % des chefs d'entreprise des ETI déclarent redouter une défaillance contre environ 12 % pour les petites et moyennes entreprises (PME) et **26 % pour les TPE**.

Graphique 11 : Évolution de la proportion des chefs d'entreprise redoutant une défaillance de leur entreprise au cours des douze prochains mois (en % des entreprises répondantes)



MÉTHODOLOGIE

L'enquête a été réalisée au cours des mois d'octobre et novembre 2021 sous la forme d'un questionnaire en ligne adressé par l'ensemble des agences de l'IEDOM et de l'IEOM (à l'exception de Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna) au millier d'entreprises appartenant à l'échantillon de l'enquête de conjoncture trimestrielle des Instituts. Le taux de réponse final s'établit à 86 %, soit 886 entreprises répondantes.

La ventilation des entreprises répondantes par zone géographique est la suivante : zone Antilles-Guyane : 337 entreprises ; zone océan Indien : 240 entreprises ; zone Pacifique : 309 entreprises

La ventilation des entreprises répondantes par tranche d'effectifs est :

- Effectifs inférieurs ou égaux à 10 : 126 entreprises
- Effectifs compris entre 11 et 49 : 448 entreprises
- Effectifs compris entre 50 et 249 : 255 entreprises
- Effectifs supérieurs ou égaux à 250 : 57 entreprises

Les secteurs économiques ont été regroupés de la façon suivante : agrégation de l'agriculture, sylviculture et pêche avec les industries agroalimentaires, agrégation de l'ensemble des industries (extractives, manufacturières hors industrie agroalimentaire, production d'électricité, gaz, eau, etc.), BTP (gros œuvre, second œuvre et travaux publics), commerce (de gros, de détail et réparation automobile), activités touristiques (hôtellerie, restauration, agences de voyage, loisirs touristiques, transport touristique) et autres services.

La ventilation des entreprises répondantes par secteur d'activité est :

- Agriculture et industrie agroalimentaire : 89 entreprises
- Industrie (hors industrie agroalimentaire) : 176 entreprises
- BTP : 120 entreprises
- Commerce : 203 entreprises
- Activités touristiques : 116 entreprises
- Autres services : 182 entreprises

Plusieurs réponses étant autorisées pour les questions relatives aux mesures prises au 3^{ème} trimestre concernant l'emploi ou la trésorerie, la somme des réponses peut dépasser 100 %.

Les évolutions des variables numériques sont mesurées à partir du taux de variation médian qui permet de séparer en deux parties égales l'ensemble des valeurs : la moitié des entreprises est caractérisée par un taux de variation inférieur à la médiane et l'autre moitié par un taux de variation supérieur. La médiane a été préférée à la moyenne compte tenu de l'asymétrie de la distribution des données.

Toutes les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Directeur de la publication : M.-A. POUSSIN-DELMAS – Responsable de la rédaction : M. RANDRIAMISAINA
Rédaction : B. TERRIEN – Éditeur : IEDOM-IEOM